



Dispositif d'Appui aux Professionnels de la Protection de l'Enfance



Prévenir les ruptures de parcours et sécuriser les étapes de vie des jeunes en situation de handicap



Changer de regard sur le handicap, en tenant compte de la double vulnérabilité : protection de l'enfance et situation de handicap



Favoriser une approche globale et réaliste du parcours de chaque enfant ou jeune adulte

*Retrouvez
l'actualité →
du DAPPE*





Pour qui ?

Les professionnels de la protection de l'enfance, de la PJJ et de la prévention spécialisée accompagnant des enfants, adolescents et jeunes adultes (0-21 ans) en situation de handicap.



Où ?

Interventions sur le département du Haut-Rhin



Nos missions

- Appui technique
- Soutien au parcours diagnostic
- Préparation à la majorité
- Sensibilisations
- Intervention sur mesure



Comment nous saisir ?

Par saisine directement au DAPPE :

dappe@apba.eu

Chaque situation sera analysée, examinée et traitée en fonction des besoins et de la criticité



Composition de l'équipe

Un chef de service
Trois éducateurs spécialisés
Une psychologue